

Le séjour

La chambre

En chambre double ou individuelle selon votre souhait et les possibilités du service. Si votre demande de chambre individuelle n'est pas satisfaite au moment de l'arrivée, elle le sera dès que possible.
Accompagnant : Le 2^e parent peut vous accompagner durant la journée, et pourra être accueilli également la nuit en chambre particulière et chambre premium.

Une chambre parentale est à disposition pour les personnes qui le souhaitent. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'accueil de la maternité.



Présentation de l'équipe

L'ensemble de l'équipe soignante est à votre disposition afin de répondre à vos besoins et à ceux de votre bébé :

- gynécologues-obstétriciens
- anesthésistes
- pédiatres
- cadre supérieur sage-femme
- sages-femmes
- infirmières
- puéricultrices
- auxiliaires de puériculture
- aides-soignantes
- agents de service

D'autres professionnels interviennent à la demande de l'équipe :

- les médecins spécialistes (cardiologue, diabétologue, etc.)
- la psychologue
- l'assistante sociale
- la diététicienne
- les kinésithérapeutes
- le coach sportif



Présentation de la maternité

Le Pôle Femme Famille Fécondité de la Clinique Jeanne d'Arc rassemble 4 pôles d'activités :

- La maternité de niveau 2A, labellisée par le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français
- La chirurgie gynécologique ambulatoire
- La PMA (Procréation Médicalement Assistée) au sein du Centre d'Assistance Médicale à la Procréation du Port.
- Site internet : ampreunionleport.com
- La néonatalogie avec ses berceaux et ses chambres "Kangourou" (chambres mère-enfant).

Notre maternité est labellisée par le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français (CNGOF), dans l'objectif de promouvoir la bientraitance dans les soins, améliorer l'accueil des femmes, travailler avec des équipes attentives au consentement des femmes, répondre à la demande de démedicalisation et d'autonomie des femmes.

La plateforme internet "Maternys" à disposition des patientes leur propose des vidéos d'information, des quiz ainsi que la possibilité de répondre à des questionnaires de satisfaction sur leur prise en charge, de manière anonyme.



Mes consultations

Consultation sage-femme

Votre grossesse peut être suivie par le praticien de votre choix, médecin ou sage-femme. La dernière consultation doit être réalisée par une sage-femme de la clinique afin d'assurer votre ouverture de dossier dans notre maternité, en prévision de votre accouchement. Prendre RDV au 02 62 42 88 20 ou 02 62 42 88 17.

Entretien prénatal : accompagnement personnalisé, projet de naissance

Réalisé avec une sage-femme, vous pourrez simplement obtenir des informations sur la clinique ou évoquer vos souhaits pour un projet de naissance, vos éventuelles difficultés d'ordre psychologique, social ou économique. Elle vous proposera des solutions adaptées à votre situation durant la grossesse, vous présentera le fonctionnement de la maternité lors d'une visite des lieux, et vous fournira un accès à la plateforme Maternys.

Contactez la Sage-femme référente parcours de soins au 02 62 42 88 20 ou 06 92 25 54 91.

Consultation anesthésiste

Que vous souhaitiez ou non une analgésie péridurale, la consultation anesthésiste est obligatoire.

Prendre rendez-vous vers 31 semaines d'aménorrhée au 02 62 96 67 35 ou 02 62 38 62 73 ou par mail : sec-anesthésie.orc@clinifutur.net.

Privilégier la demande de RDV par mail en indiquant vos nom, prénom, numéro de téléphone et la date prévue de votre terme.

URGENCES MATERNITÉ

Pendant votre grossesse, il est possible de vous rendre aux urgences de la Maternité

24h/24h et 7j/7j
02 62 42 88 17

Des intervenants à votre disposition, selon vos besoins



Permanence d'Accès aux Soins de Santé en Périnatalité

Pour toutes les femmes enceintes ou ayant accouché, en rupture de couverture sociale, ainsi que leurs nouveau-nés, jusqu'à leur 12^e mois. Mais aussi pour toutes les femmes enceintes vulnérables (victimes de violences conjugales, jeunes filles mineures, femmes isolées et en difficultés...)

Contact : Jessica, Assistante Sociale au 06 92 85 49 15 ou par mail : assistante-sociale.cja@clinifutur.net



Consultation de tabacologie

Individuelle ou en séance d'hypnose collective pour faire le point sur votre consommation et/ou arrêter le tabac, pour vous et votre conjoint.

Contact : Valérie, Sage-femme tabacologue au 06 92 68 66 83



Micronutrition - Aromathérapie

Pour s'assurer d'un bon statut en micro nutriments durant la grossesse, en post partum, ou lors d'un processus de PMA.

Consultation d'allaitement

Une Sage-femme spécialisée vous accompagne avant et après la naissance de votre bébé



Consultation d'homéopathie

Pour accompagner les patientes depuis la grossesse jusqu'au retour à la maison.

Contact : Sage-femme référente parcours de soins au 02 62 42 88 20 ou 06 92 25 54 91.

Séances de sexothérapie

Afin d'accéder en toute sérénité à une période parfois sensible dans la reprise de la sexualité et l'intimité du couple



Contact : Émilie, Sexothérapeute au 06 92 26 56 66

Consultation d'ostéopathie bébé & maman

Harmonisation et rééquilibrage des tensions durant votre séjour, avant ou après l'accouchement, pour maman et/ou bébé.



Contact : Guillaume, Ostéopathe DO MROF au 06 93 46 79 97

L'hospitalisation en cours de grossesse

Si votre état nécessite une hospitalisation, vous serez accueillie au sein d'un service de grossesses prenant en charge les pathologies obstétricales relevant d'un niveau 2A.

Un gynécologue obstétricien et une sage-femme s'occuperont de vous en étroite collaboration avec le praticien qui assure habituellement le suivi de votre grossesse. Notre équipe se réunit quotidiennement afin de discuter des dossiers des patientes à risque ou présentant une pathologie, ce qui permet à tous les intervenants d'avoir une connaissance précise de votre pathologie et de votre situation afin de vous proposer une prise en charge adaptée, à vous et à votre enfant à venir.

Programme d'Education Thérapeutique du Patient

Dans le cas d'un diabète, il peut vous être proposé une prise en charge pluridisciplinaire sur une journée, accompagnée d'un suivi régulier sur une demi journée en Hospitalisation De Jour au sein du Service. Prise de RDV au 06 92 95 77 28 ou 02 62 42 88 20.

Ma valise

Pour maman :

- Tenues pratiques
- Sous-vêtements, culottes larges et confortables
- Serviettes et gant de toilette
- Nécessaire de toilette
- Protections périodiques
- Coussin d'allaitement ou traversin
- Veilleuse-lampe de chevet
- Un stylo

Pour la salle de naissance :

- Prévoir une petite valise contenant uniquement les affaires nécessaires : body et pyjama manches longues, bonnet, chaussettes, couverture, tenue de rechange pour maman
- Une collation pour l'accompagnant
- Un brumisateur, une serviette et un paréo
- Enceinte MP3, appareil photo (matériels sous votre surveillance ou celle de votre accompagnant)

Si allaitement maternel :

- Soutien-gorge adapté
- Crème à la lanoline
- Coussinets d'allaitement

Pour bébé :

- 6 à 8 pyjamas ou vêtements
- 6 à 8 bodys de coton (manches longues pour la naissance)
- 2 bonnets de naissance
- 3 paires de chaussons ou chaussettes
- Bavoirs
- 3 à 4 langes
- 1 Gigoteuse
- 3 serviettes de toilettes
- 1 gel lavant bébé (type huile)
- Crème pour le change type liniment et cotons de change
- Brosse à cheveux ou peigne
- Couches bébé* pour la sortie
- Siège auto adapté groupe 0

*Notre maternité étant soucieuse de la santé de l'enfant et de l'environnement, vous pourrez tester gratuitement durant le séjour le dispositif de couches lavables et réutilisables pour bébé. La prestation est assurée par la société GroupSNG. Contact : contact@groupsng.com



Mon accouchement

Les salles de naissance

Le bloc obstétrical est équipé de salles de consultation, de salles de pré-travail, de salles de naissance dont une salle nature, d'une salle d'accueil nouveau-né et d'une salle de césarienne

La salle nature

Elle vous offrira toutes les alternatives à l'analgésie médicamenteuse au travers d'un équipement complet spécifiquement conçu pour améliorer votre confort et la gestion de votre douleur dans une ambiance apaisante (lumière tamisée et musique).

Pour y accéder, parlez-en à la Sage-femme.



Votre projet de naissance

Il existe une consultation dédiée avec la Sage-femme référente parcours de soins afin d'aborder votre projet de naissance, vous accompagner dans votre réflexion et faire le lien avec les équipes qui vous accueilleront.

Vous êtes actrice de votre accouchement. Dans la mesure du possible, et en respectant les règles de sécurité, notre équipe mettra tout en œuvre pour respecter votre projet de naissance :

- Accompagnement par la personne de votre choix
- Installation souhaitée pendant le travail
- Déplacements dans certaines conditions
- Utilisation des ballons et de la baignoire
- Possibilité d'écouter de la musique sur les ordinateurs ou via votre enceinte MP3
- Recours à l'analgésie péridurale si les conditions de sécurité sont réunies (consultation pré-anesthésique et bilan sanguin effectués, absence de contre-indication, disponibilité de l'équipe)
- Possibilité pour le 2^e parent de couper le cordon ombilical selon l'état de santé de bébé
- Le bébé en bonne santé bénéficie des premiers soins directement dans la salle de naissance, auprès de ses parents
- Possibilité de rester en contact "peau à peau" avec bébé sous surveillance de l'équipe
- Possibilité de réaliser la "tétée de bienvenue", même si l'allaitement n'est pas souhaité
- Participation possible du 2^e parent à la réalisation des premiers soins de bébé en salle de naissance ou en salle d'accueil du nouveau-né.

La durée de surveillance post-accouchement en salle de naissance est de 2 heures. En plus de la surveillance médicale de votre bébé et vous, la sage-femme vérifiera avec vous l'exactitude des renseignements d'état civil : nom(s) et prénom(s) de bébé.

Téléphones portables : L'utilisation est interdite

Les visites ne sont pas autorisées en salle de naissance. Vous pourrez être accompagnée par la personne de votre choix.

Confidentialité : la sage-femme ne pouvant donner d'informations à votre sujet, le 2^e parent ou la personne accompagnante informera la famille.

La déclaration de naissance

A effectuer obligatoirement dans les 5 jours ouvrables suivant la naissance munis du livret de famille ou de la reconnaissance anticipée, des pièces d'identité des deux parents, et éventuellement de la déclaration conjointe de choix de nom.

Le Bureau d'Etat Civil est situé au niveau du Hall d'accueil : Le lundi de 8h à 16h30 et du mardi au vendredi de 8h à 12h

La césarienne est réalisée au bloc opératoire situé à côté du bloc obstétrical.

● Si elle est prévue, elle sera programmée lors de la dernière consultation prénatale où une fiche d'informations et de consentement vous sera expliquée et remise par l'obstétricien. Votre hospitalisation sera alors programmée dans le service la veille de votre intervention. Le 2^e parent est autorisé à entrer dans le bloc opératoire après accord de l'équipe.

● Elle peut également être décidée et expliquée en cours de travail. Le 2^e parent sera invité dès que possible à participer aux soins de l'enfant et pourra, s'il le souhaite, être en contact "peau à peau" avec bébé.

Dans tous les cas, avec accord de l'équipe, le nouveau-né et/ou l'accompagnant pourront rejoindre momentanément la maman en salle de surveillance post-interventionnelle.

